

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

METALLIER INDUSTRIEL

Enseignement secondaire inférieur

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale
le

METALLIER INDUSTRIEL

I - CHAMP D'ACTIVITE

Le métallier industriel (1) effectue à la main des opérations de montage ou d'assemblage plus ou moins complexes (charpente, chaudronnerie), à l'aide d'outils ou de machines. Il exécute des opérations simples en respectant des normes de qualité plus ou moins strictes (aspects, dimensions,...).

Le métallier industriel se situe au premier niveau de la filière professionnelle des constructions métalliques.

II - TÂCHES

Sur base d'instructions reçues :

- lire et interpréter des instructions de travail ;
- lire et interpréter un plan élémentaire et/ou un relevé sur site ;
- préparer les tôles et/ou profilés, les découper et les mettre en forme ;
- effectuer les travaux d'usinage adéquats ;
- assembler des tôles et/ou profilés en acier au carbone ou autres matériaux en vue de réparer et de fabriquer des ensembles simples dans le domaine de la construction métallique ;
- réaliser l'assemblage des tôles et/ou profilés en vue de la réalisation de la pièce ;
- évaluer le résultat obtenu en conformité avec les instructions reçues ;
- assurer la maintenance de 1^{er} niveau et l'entretien des outils et des équipements dans le respect des règles du R.G.P.T. et du Code du bien-être au travail.

III - DEBOUCHES

Milieus professionnels aussi variés faisant appel aux types de travaux suivant :

- le travail de la tôle ;
- la ferronnerie du bâtiment ;
- des opérations de soudage ;
- des travaux de chaudronnerie.